

61510 - Coopération transfrontalière, européenne et internationale

**Participation du Département du Bas-Rhin au micro-  
projet INTERREG ' 125 ans du pont de Beinheim '  
Versement d'une subvention au Parc Rhénan pour le  
financement d'une exposition sur l'histoire du pont de  
BEINHEIM-WINTERSDORF**

CP/2020/300

**Service chef de file :**

L6 - Secteur Inclusion, Développement, Emploi

L630 - Service développement, Europe et transfrontalier

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'autoriser :

- la participation du Département du Bas-Rhin au micro-projet INTERREG V-A Rhin Supérieur « 125 ans du pont de Beinheim » visant à organiser une commémoration fête franco-allemande en septembre 2020 à l'occasion du 125ème anniversaire du pont de Beinheim - Wintersdorf.
- l'attribution d'une subvention de 2 000 € au Parc Rhénan pour le financement d'une exposition sur l'histoire du pont de Beinheim - Wintersdorf réalisée en dehors du cadre du micro-projet mais inaugurée à l'occasion de cette fête franco-allemande.

Le pont rhénan de Beinheim – Wintersdorf a été construit en 1895. A l'époque, il était un projet stratégique ayant pour objectif de promouvoir le rapprochement des citoyens entre l'Alsace et le Pays de Bade. Aujourd'hui encore, situé dans une région marquée par une longue tradition de coopération transfrontalière, il est chargé d'une grande valeur symbolique. Lien physique entre nos deux pays, point de passage pour les travailleurs frontaliers, ce pont est aussi au cœur des enjeux d'aménagement et de développement de la région transfrontalière. L'Eurodistrict PAMINA lui accorde une grande importance dans le cadre de son projet de réactivation de la liaison ferroviaire désaffectée Karlsruhe-Rastatt-Wintersdorf-Haguenau-Saarbrücken. Une étude pour la réalisation d'une passerelle pour piétons et cyclistes sur le pont de Beinheim – Wintersdorf est par ailleurs en cours.

Etant donné l'importance de cet ouvrage, le Parc Rhénan, la Ville de Rastatt et les Communes de Iffezheim et Beinheim souhaitent marquer son 125ème anniversaire. Ces derniers se sont donc constitués partenaires d'un micro-projet INTERREG dans le but d'organiser en commun une fête franco-allemande sur le pont le 13 Septembre 2020.

Cet évènement transfrontalier avait pour objectif de contribuer au rapprochement des citoyennes et citoyens de part et d'autre du Rhin et de sensibiliser la population de l'espace PAMINA à l'importance capitale de ce franchissement pour la région transfrontalière.

Compte tenu des conditions sanitaires, le programme de l'évènement a été revu à la baisse et s'est limité à une cérémonie commémorative en présence des élus, une exposition sur l'histoire du pont, et quelques activités en plein air (randonnée à vélo guidée, visite guidée thématique et démonstration nautique sur le Rhin). Des mesures organisationnelles ont été prises par ailleurs pour faire respecter au maximum les gestes barrières (contrôles d'admission sur le site, limitation du nombre de visiteurs par activité, limitation de la durée de la manifestation...).

Le budget total du micro-projet s'élève à 33 425 €, avec un co-financement FEDER de 20 055 € (60%). La participation du Département du Bas-Rhin à ce micro-projet a pris la forme d'une valorisation du temps de travail des services suivants : Service Technique Territorial Nord (MRI) et Service de la Jeunesse et de la Vie Associative (MESJ) pour leur participation à l'organisation de l'évènement (montage et démontage des panneaux de déviation et de signalisation côté français et mise en place d'une navette entre le parking et le lieu de la manifestation). Ces frais d'organisation ont été valorisés à hauteur de 3 000 € et le CD67 récupérera jusqu'à 1 800 € de crédits FEDER (dans la limite des dépenses effectivement engagées). La participation finale du Département à ce micro-projet s'élève donc à 1 200 €.

La participation du Département du Bas-Rhin à cet évènement permet notamment de valoriser le travail sur les mobilités au sein de l'espace PAMINA.

Cette première intervention du Département entre dans le cadre de l'action extérieure des collectivités territoriales au sens des dispositions de l'article L. 1115-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Par ailleurs, le Parc Rhénan demande au Département de lui verser une subvention de 2 000 € pour financer une exposition bilingue sur l'histoire du pont de Beinheim – Wintersdorf réalisée en dehors du cadre du micro-projet mais présentée à l'occasion de la fête franco-allemande de septembre 2020.

L'exposition sera par la suite présentée dans d'autres sites (dans différentes mairies de l'espace PAMINA, éventuellement au CD67) pour valoriser l'évènement auprès des Bas-Rhinois.

La participation du Département du Bas-Rhin au financement de cette exposition sur l'histoire d'un ouvrage symbolique de l'amitié franco-allemande est un signe positif à donner aux acteurs locaux de la coopération transfrontalière à la veille de la naissance de la CeA.

Cette seconde intervention du Département se fonde sur l'article L. 3211-1 du CGCT autorisant le Département à verser des subventions à une association étrangère en raison de l'intérêt départemental que revêt le projet subventionné.

La totalité de la subvention sera versée dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

La Commission Territoriale Nord réunie le 17 Septembre 2020, s'est prononcée favorablement sur cette proposition.

| Code enveloppe budgétaire | Imputation M52 | Crédits prévus | Crédits disponibles | Crédits proposés |
|---------------------------|----------------|----------------|---------------------|------------------|
| 17598                     | 65-6574-041    | 12 000,00 €    | 3 361,00 €          | 2 000,00 €       |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :*

- décide de la participation du Département au micro-projet INTERREG " « 125 ans du pont de Beinheim », cette participation prenant la forme d'une valorisation du travail d'agents départementaux à hauteur de 1 200 € ;
- approuve les termes du projet de convention afférent, annexé à la présente délibération ;
- autorise son Président à signer cette convention et tout document nécessaire dans le cadre du micro-projet Interreg « 125 ans du pont de Beinheim » ;
- attribue une subvention de 2 000 € au Parc Rhénan pour cofinancer l'exposition sur l'histoire du pont de Beinheim - Wintersdorf. La totalité de la subvention sera versée dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

Strasbourg, le 06/10/20  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY